



PRESENTATION ET CONDUITE DU BILAN DE COMPETENCES

Type d'action : **Bilan de compétences**

Type de compétence visée : **Transverse**

Catégorie du thème de formation : **Bilan de compétences**

Informations pratiques :

- Format de la formation : mixte
- Organisation : individuelle
- Langue : Français

1. Délais d'accès :

Accès possible à la formation dans un délai de 7 jours postérieur à la signature de la convention de formation. Dans le cadre d'un financement CPF, le délai est de 11 jours ouvrés selon les Conditions Générales d'Utilisation de la plateforme CPF.

Modalités d'accès :

La formation pouvant avoir lieu dans l'une de nos salles de formation ou en visio conférence, les modalités d'accès seront précisées ultérieurement selon l'organisation choisie. Si le Bilan de Compétences a lieu dans l'une de nos salles, un livret d'accueil sera remis au bénéficiaire détaillant les modalités d'accueil, notamment dans le cas de personnes en situation d'Handicap.

2. Cadre réglementaire de la formation :

Le bilan de compétences est régi par les articles R6313-4 à R6313-8 du Code du Travail. Et le Décret N° 1018-1330 du 28 décembre 2018.



3. Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes en situation de handicap et que vous voulez suivre ce Bilan de Compétences, veuillez le préciser lors de votre inscription. Selon la nature de votre handicap, nous déterminerons les conditions d'accessibilité à la formation et l'adaptation des moyens de la prestation dont l'accessibilité des ressources et/ou la présence de supports spécifiques. Nous pourrions également vous orienter vers un partenaire capable de proposer une ingénierie de formation compatible avec la nature de votre handicap.

4. Durée et horaires de la formation :

Durée totale en heures : **24 heures**

Dont durée en présentiel ou en visio : **10 heures (5 séances de 2 heures)**

Dont durée consacrée au travail personnel : **14 heures**

5. Public et prérequis

- **Public** : Tout public
- **Prérequis** : Comprendre et parler le français. Disposer d'un ordinateur connecté et/ou d'un smartphone connecté à internet.
- **Modalités d'admission** : Admission après entretien d'évaluation et remise du « Livret d'Admission » qui formalise la démarche et les objectifs personnels et professionnels du bénéficiaire.

6. Objectifs et compétences visées

- **Objectif général** : mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel
- **Objectif professionnel global de la formation** : à l'issue de la formation le bénéficiaire sera capable de construire son projet professionnel, d'élaborer une ou plusieurs alternatives, d'en vérifier la pertinence et de déployer son projet professionnel de manière opérationnelle.



7. Formalisation des Evaluations :

- **Evaluation en amont du Bilan de Compétences :** Test de positionnement du stagiaire dans le Livret d'Admission.
- **Evaluation de l'atteinte des objectifs du Bilan de Compétences :**
« Document de synthèse final », « Critères d'Evaluation du formateur ».
- **Evaluation à 6 mois :** « Evaluation et Suivi du Bilan de Compétences à 6 mois »
- **Dispositif d'évaluation de la satisfaction à la fin du Bilan de Compétences :**
Questionnaire de satisfaction à chaud

8. Modalités pédagogiques :

- **Moyens pédagogiques :** exposé de la méthode avec remise du dossier « Bilan de Compétences »
- **Ressources pédagogiques :** Dossier « Bilan de Compétences », proposition de passage de la Process Com, support pour l'activité « Photo Langage », critères d'Evaluation, documents de synthèse.

9. Modalités techniques

- **Moyens techniques :**
 - Outil de projection et/ou de diffusion (TV, Vidéoprojecteur ou partage d'écran)
 - Ordinateur / Smartphone
 - Logiciel de visio-conférence : Zoom, Teams, Skype, WhatsApp

10. Accompagnement :

Prestataire : Isabelle CONTI IC CONSEIL : 25 ans d'expérience professionnelle dans les Bilans de Compétences. Coach et Formatrice agréée et certifiée Process Com, formée à l'Analyse Transactionnelle 101 -202, à la CNV (Communication Non Violente) et au CDP (Conflict Dynamic Profile).



11. Justificatifs relatifs à l'exécution de l'action du Bilan de Compétences :

Pour justifier de l'assiduité du bénéficiaire et de la bonne exécution de l'action, les éléments suivants peuvent être fournis :

- Feuille d'émargement
- Synthèse du Bilan avec le rendez-vous à 6 mois

12. Déroulement du Bilan de Compétences :

Phase préliminaire : 1 séance 1 heure

- Présenter les conditions de déroulement du bilan, ainsi que les méthodes et techniques mises en œuvre
- Confirmer l'engagement du bénéficiaire dans la démarche
- Définir et analyser la nature de ses besoins

Phase d'investigation : 3 séances 2 heures

I - Analyse des motivations, intérêts professionnels et personnels du bénéficiaire :

1 : Etablir son portrait personnel

2 : Analyser ses moteurs de motivations et ses intérêts professionnels et personnels. Synthétiser ses points forts, et ses objectifs d'optimisation.

3 : Identification des compétences, aptitudes professionnelles et personnelles et être capable de synthétiser ses acquis professionnels.

Modalité de la séquence : présentiel ou visio

Objectif pédagogique : A l'issue de la séquence, le bénéficiaire sera capable d'expliquer ses compétences et aptitudes professionnelles/personnelles

II - Détermination des possibilités d'évolution professionnelle du bénéficiaire :

1: Restitution au bénéficiaire de son bilan d'image ou de son photo-langage

2: Identifier les différentes possibilités d'évolution professionnelle, et les conditions de réussite -

3: Imaginer son projet professionnel « idéal »



A l'issue le bénéficiaire sera capable d'expliquer ses possibilités d'évolution professionnelle.

Phase de conclusion : 2 heures

Objectif du module : A l'issue du module, le bénéficiaire sera capable de prévoir les principales étapes de mise en œuvre de son projet professionnel et d'avoir réalisé son CV en cohérence avec son projet professionnel.

- 1 : s'approprier les résultats de la phase d'investigation
- 2 : projet professionnel du bénéficiaire

A l'issue de la séquence, le bénéficiaire sera capable d'expliquer quels sont les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation de son projet professionnel

Contenu de la séquence :

- 1: Analyser l'environnement socio-économique et le marché du travail
- 2: Analyser les aspects pratiques et organisationnels : construction du plan d'action et du calendrier.
- 3: Elaborer son CV, en cohérence avec le projet professionnel validé.

Conclusion du bilan de compétences : 1 heure

Objectif pédagogique : A l'issue de la séquence, le bénéficiaire sera capable de justifier avoir suivi un bilan de compétences.

Contenu de la séquence :

- 1 : Conclusion du Bilan de Compétences
- 2 : Validation des justificatifs de formation -
- 3 : Programmation d'un entretien de suivi à 6 mois

Tarifs en vigueur à partir du 16.02.2022

- Entreprise : 3 500 € H.T.
- Particuliers : de 2 000€ TTC à 4 200€ TTC en fonction des outils utilisés et des objectifs à atteindre.